

Règlement particulier matchs loisirs

1. Un trombinoscope doit être présenté en début de match pour vérifier que les joueurs soient licenciés loisirs et non en compétition
2. Les arbitres :
 - Le club qui reçoit s'occupe de trouver un ou plusieurs arbitres
 - **OU** un joueur de chaque équipe arbitre et l'on change de joueur arbitre à chaque ¼ temps

Les arbitres veillent au bon déroulement du match et font de leur mieux.

Un joueur qui s'énervé sera averti 1 fois. Au deuxième avertissement il ne pourra plus jouer.

L'entraîneur (ou responsable) de l'équipe est garant du comportement de ses joueurs.

3. Il est possible de contrer une fille seulement si le joueur (garçon) ne saute pas
4. Il n'est pas possible de défendre un joueur si le défenseur n'est pas entre l'attaquant et le panier (s'il y a un contact et que le défenseur est derrière ou sur le côté = faute)
5. Lorsque le défenseur est face à l'attaquant, il peut défendre sans faire faute s'il reste dans son cylindre c'est-à-dire qu'il :
 - A les deux pieds au sol
 - Ne réduit pas la distance avec l'attaquant pour créer un contact
 - A au maximum les appuis largeur d'épaules

Les règles non évoquées se rapportent au règlement FFBB.

POUR CLOTURER LA RENCONTRE CORRECTEMENT, IL EST CONSEILLÉ DE PRÉVOIR UN MOMENT CONVIVIAL ENTRE LES DEUX ÉQUIPES

Bon matchs !

